

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gouvernet, 21 mars 1883

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (23)

Collation 2 p. (122r, 123v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gouvernet, 21 mars 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51163>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [21 mars 1883](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Gouvernet](#)

Lieu de destination Loulans-les-Forges, Loulans-Verchamp (Haute-Saône)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Godin propose à Gouvernet de venir à Guise pour savoir si la fonction de directeur du moulage pourrait lui convenir. Il décrit la nature du travail et précise que le moulage en fonte, en fonte malléable et en cuivre occupe 200 à 300 mouleurs dans l'usine de Guise. Il lui indique que les appointements pourraient s'élever à 3 000 F par an et qu'il lui rembourserait 40 F pour ses frais de voyage et dix francs par jour s'il ne restait pas. Il ajoute que ses enfants bénéficieraient d'une instruction gratuite s'il s'installait au Familistère.

Notes Lieu de destination : Loulans-les-Forges est une ancienne commune qui a fusionné en 1970 avec la commune de Verchamp (Haute-Saône).

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Fonderie](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guise 21 mars 1882

Monsieur Gouverneur,

Je ne vois qu'un moyen  
d'arranger les choses sans  
risquer de vous engager im-  
prudemment à venir ici.

Ce serait que vous vinssiez  
quelques jours à l'usine,  
à titre d'examen, pour  
savoir si la fonction vous  
conviendrait et si, moi-  
même, je rencontrerais en  
vous les aptitudes néces-  
saires.

Il s'agit d'une direction

de moulerie en fontes  
ordinaires, fonte malléable  
et cuivres, occupant 200  
à 300 mouleurs.

Il faut être en état  
d'obtenir une parfaite  
exécution par la surveil-  
lance apportée dans la  
bonne préparation des  
sables et du moulage.

Les produits de l'usine  
sont extrêmement variés  
en pièces de poêlerie et  
d'ornement de toutes sortes.

Je vous accorderais pour  
cette fonction 3000 francs  
moins d'appointements

si nous voulions  
d'accord que vous puis-  
siez la remplir.

Et si vous ne restiez  
pas je vous rembourse-  
rais quarante francs sur  
vos frais de voyage et  
dix francs par chaque  
jour de séjour ici. Mais  
si nous nous entendions  
vous pourriez rester ici  
et faire ensuite venir  
votre famille.

Vous n'auriez droit  
ici à rien autre chose  
que des appointements.  
Mais nous auriez l'hon-

131  
nection gratuite de  
vos enfants, des que  
vous habiteriez les  
locaux de l'association.

Veuillez agréer,  
Monsieur, mes civilités  
parfaites.